

Le 4 juillet 2018

Compte rendu du CTL du 28 juin 2018

En ouverture de ce CTL, **Solidaires Finances Publiques**, FO, la CGT, et la CFDT, ont fait lecture d'une déclaration liminaire intersyndicale afin de dénoncer les préconisations du programme Action Publique 2022 (tellement explosif qu'il ne cesse d'être repoussé), ainsi que le rapport assassin de la Cour des Comptes à l'encontre de la DGFIP.

Les organisations syndicales ont également expliqué, au travers de cette liminaire, leur décision de boycotter, en intersyndicale, la première convocation de ce CTL (le 21 juin).

1/ Bilan formation professionnelle 2017 et plan de formation 2018

Solidaires Finances Publiques dénonce la très forte progression des e-formations en 2017, au détriment des formations dites présentielle.

Solidaires Finances Publiques note que l'absentéisme des agents inscrits en e-formation est beaucoup plus importante qu'en présentielle (1 agent sur 2 ne va pas au bout de sa e-formation).

Solidaires Finances Publiques rappelle qu'à défaut d'une formation présentielle, il est indispensable de prévoir des salles de formation dédiées aux e-formations.

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur le diplôme préparé par les 2 apprentis au sein de la DGFIP ?

Mme Ruch indique qu'il s'agit de BTS, notamment « profession immobilière ».

Solidaires Finances Publiques s'étonne que le document remis aux élu-e-s afin de préparer ce CTL ne comporte aucune information relative aux formations suivies par les jeunes en service civique (quelles

formations ? nombre de jours de formation ?)... alors que nous abordons la formation professionnelle.

Mme Ruch indique que les jeunes en service civique ont suivi les formations suivantes :

- Une journée de formation civique et citoyenne.
- Une journée de formation consacrée à la présentation de l'IR.
- Une formation de communication de 2 jours sur l'accueil des usagers.
- Une formation Prévention et Secours civiques de niveau 1.

Solidaire Finances Publiques indique que certains stagiaires accueillis à la DGFIP déplorent d'avoir été largement utilisés lors de la campagne IR (front office), afin de combler les manques, et sans une véritable diversification des missions confiées.

Solidaire Finances Publiques considère qu'il s'agit là de main d'œuvre gratuite.

Solidaire Finances Publiques demande à la Direction d'alerter les centres de formation de Rennes et Saint Brieuc, afin d'envoyer les stagiaires au plus près de leur domicile si les 2 centres proposent la même formation.

Solidaires Finances Publiques s'est abstenu de voter sur le plan de formation professionnelle.

Entrevue SIP Douarnenez / Mme Brigant

Solidaires Finances Publiques intervient, au nom des 4 organisations syndicales, auprès de Mme Brigant, et lui propose de recevoir, en marge de ce CTL, une délégation d'agents du SIP de Douarnenez, afin d'échanger sur les difficultés qui sont

les leurs à remplir leurs missions (emplois insuffisants au sein de leur structure).

Mme Brigant accepte d'échanger avec eux pendant 15 minutes et suspend le CTL.

2 / Projets des restructurations - ASR 2019

Solidaire Finances Publiques, la CGT, et la CFDT, font lecture d'une déclaration expliquant les raisons de leur boycott de ce point à l'ordre du jour. Ils demandent à Mme Brigant de verser cette déclaration au PV du CTL.

Les 3 syndicats quittent ensuite la salle.

Madame la Présidente,

Les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, CFDT Finances Publiques du Comité Technique Local s'étonnent que le lien nécessaire entre cette instance et le CHSCT ne soit pas respecté.

En effet, l'avis émis par les représentants syndicaux, lors du dernier CHSCT, sur l'Aménagement des Structures et du Réseau, n'a pas été transmis aux élu-es du CTL afin d'éclairer les débats de ce jour.

De plus, les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, CFDT Finances Publiques du Comité Technique Local sont très étonnés d'apprendre, par l'intermédiaire du Télégramme en date du 26 juin, donc avant la tenue de ce CTL, que les trésoreries de Daoulas et Lannilis vont fermer au 1^{er} janvier 2019, et celles de Lanmeur et Rosporden au 1^{er} janvier 2021.

En effet, l'ASR 2019 doit être soumis au vote des élu-e-s lors du CTL du 28 juin 2018.

De ce fait, il nous semble que ces annonces sont prématurées, ou alors vous considérez que le rôle des élu-e-s au CTL n'est que folklore, un passage obligé, une case à cocher.

Nous vous remercions de **respecter le dialogue social avec les organisations syndicales** en n'annonçant pas vos décisions concernant l'ASR 2019, voire 2021, par voie médiatique, avant le vote au CTL.

Enfin, les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, CFDT Finances Publiques dénoncent les mesures prises dans le cadre de l'ASR 2019, qui vont encore plus désorganiser les missions remplies par les agents, et amplifier leurs mauvaises conditions de vie au travail.

Nous vous demandons l'arrêt des réformes de structures prévues par l'ASR 2019 :

- Transfert de 2 SIVU de la trésorerie de Carhaix vers la trésorerie de Châteauneuf du Faou.
- Transfert de l'Association Syndicale de l'Eau de Plouzané de la trésorerie de Saint-Renan vers la trésorerie de Brest Métropole.
- Transfert de la gestion hospitalière de la trésorerie de Landerneau vers la trésorerie de Brest CH.
- Réorganisation de la mission foncière (création du Service Départemental des Impôts Fonciers).
- Réorganisation des missions confiées aux PCE.

Ainsi que le maintien des trésoreries de Daoulas et Lannilis.

Notamment, la concentration des PCE sur la résidence de Brest va entraîner la disparition des 2 PCE de Morlaix et Quimper, contraignant les agents à changer de métier, voire de résidence. Cette situation est anxiogène pour les agents, démotivante au possible, et génère des tensions. Les organisations syndicales estiment que cela va entraîner une progression du travail à la chaîne (traitement de listes) et une augmentation du travail à distance. Cela remet en cause la qualité du contrôle fiscal réalisé par les agents.

Bien entendu, les effets néfastes de cette réorganisation seront identiques pour toutes les autres réformes de l'Aménagement des Structures et du Réseau 2019.

Pour tous les motifs exposés ci-dessus, Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques, et la CFDT Finances Publiques ne souhaitent pas entamer un dialogue sur l'ASR 2019, de toute façon stérile, car non productif de nouvelles propositions de la part de la Directrice Départementale des Finances Publiques du Finistère. Nous allons donc quitter cette séance.